

Lettre ouverte aux Parlementaires

Financement de l'audiovisuel public

brisons le

TABOU
acte 2

Ne vous arrêtez pas au milieu du gué !

Scam*

Lettre ouverte aux Parlementaires

Madame, Monsieur,

À l'heure des choix budgétaires pour l'année à venir, la Scam qui représente 34.000 auteurs souhaite à nouveau attirer votre attention sur le montant de la contribution à l'audiovisuel public (CAP / ex-redevance).

L'an passé, mon prédécesseur à la présidence de la Scam, Jean-Xavier de Lestrade, vous avait adressé une brochure pour briser le tabou du financement de l'audiovisuel public.

Nous savons tous combien la télévision et la radio publiques sont essentielles pour notre démocratie, au même titre, osons le dire, que l'éducation nationale et la santé publique. Les documentaires, les reportages et les magazines qui aident les citoyens à mieux comprendre le monde trouvent une place privilégiée sur les antennes publiques.

Lorsque Roberto Rossellini disait dans les années 50 que la télévision serait la grande école du XX^e siècle, le petit écran n'était que public et l'ordinateur n'existait pas.

En quelques décennies seulement, les intérêts privés ont supplanté les missions publiques. Il est pourtant essentiel que la télévision, la radio et maintenant le web, formidables outils d'éducation et de partage de la connaissance ne s'adressent pas qu'à des consommateurs mais également à des citoyens (et futurs citoyens). Pour avoir cette ambition, il faut une volonté politique.

Pour soutenir ce grand dessein, il faut des moyens.

Certainement que vous avez cette ambition pour les Français ; vous devez poursuivre la réforme du financement de l'audiovisuel public.

L'an passé, la représentation nationale a voté une augmentation de la contribution à l'audiovisuel public supérieure à celle de l'inflation (4 euros + 2 euros au titre de l'indexation du coût de la vie) brisant ainsi le tabou de dix années de blocage de son montant, dix années de manque d'ambition, dix années de système D pour les finances de l'audiovisuel public, ...dix ans qu'il convient de rattraper progressivement !

*Ne vous
arrêtez
pas
au milieu
du gué !*

En effet, si les professionnels de l'audiovisuel ont applaudi cette revalorisation maintes fois demandée, l'incertitude budgétaire dans laquelle se trouve l'audiovisuel public menace toujours la qualité des programmes proposés aux Français, la vitalité de la création et l'économie du secteur.

Aujourd'hui, les professionnels, au premier rang desquels les auteurs que la Scam représente, vous disent donc : « ne vous arrêtez pas au milieu du gué ! »

L'augmentation de 2 euros prévue pour le budget 2014 est insuffisante car elle ne compense que l'inflation. En outre, le Gouvernement n'est malheureusement plus disposé à examiner une réforme de l'assiette d'application de la Contribution. L'amorce de revalorisation votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat l'an passé, n'aura servi à RIEN si elle n'est pas inscrite dans un plan

étalé sur la durée de la législature. Cette augmentation n'aura servi à RIEN si elle n'est pas suivie a minima d'une augmentation de 3 euros par an pendant les 3 prochaines années (hors inflation).

- Enfin, cette revalorisation doit notamment permettre de supprimer la dotation annuelle budgétaire mise en place pour compenser l'arrêt de la publicité et qui est d'année en année revue à la baisse.

Cette revalorisation est indispensable à plus d'un titre :

- Depuis des décennies, tous les pouvoirs politiques parlent d'indépendance de l'audiovisuel public... mais il n'y a de véritable indépendance éditoriale que si elle s'accompagne d'une indépendance financière.
- L'ampleur des missions du service public exige des moyens minimaux face à ceux, colossaux, du secteur privé et des géants de l'internet. L'audiovisuel public qui est aujourd'hui déjà bien seul à financer la création documentaire, les programmes du savoir et de la connaissance, est également le seul à explorer les nouveaux terrains de la création sur Internet.

Je suis à votre disposition pour vous rencontrer personnellement afin de vous entretenir de cet enjeu essentiel.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.



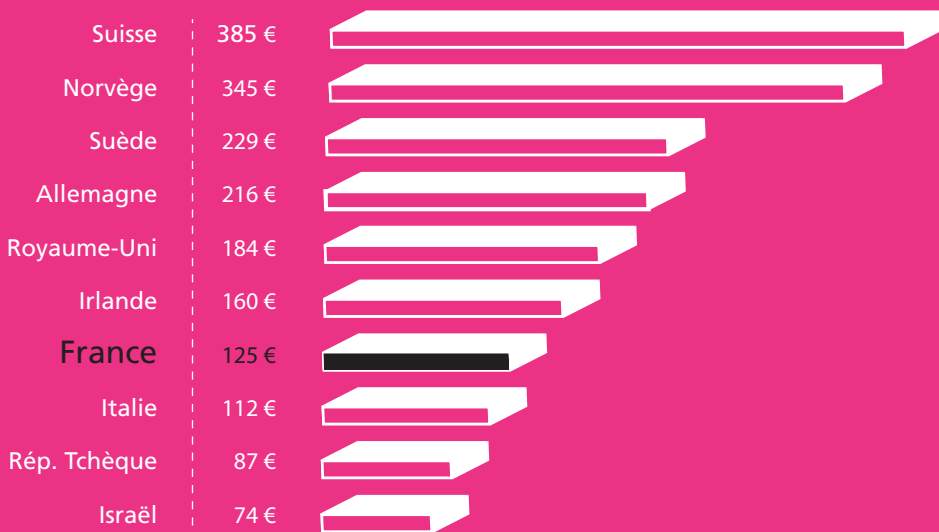
Julie Bertuccelli

Auteure, réalisatrice,
Présidente de la Scam

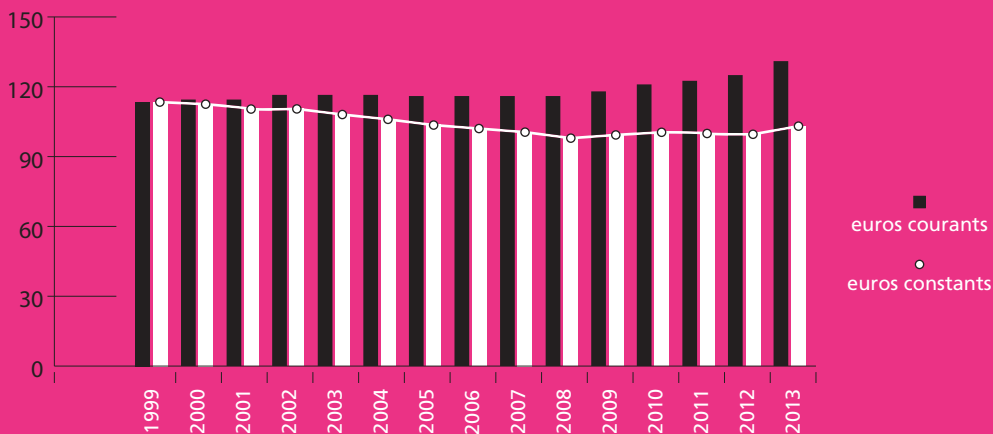
CQFD...

- Comparatif de la Contribution à l'audiovisuel public en 2012

Source : RAI.



- Evolution du montant de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance)



DONC...



+3 euros / pendant 3 ans

(hors inflation !)

pour la contribution à l'audiovisuel public.

Relativisons un peu...

131 euros

soit 87 euros pour France Télévisions

soit **24 centimes par jour et par foyer**

pour 2 h 38 de programme par jour / foyer*

* compte tenu que l'audience cumulée de FTV représente un peu moins de 30 % de l'audience totale, que chaque téléspectateur regarde la télévision en moyenne 3 h 50 par jour, que chaque foyer est composé en moyenne de 2,3 personnes (pour l'année 2012).



Contribution
à l'audiovisuel
public

Abonnement
moyen au
téléphone
mobile*

Abonnement
Le Monde

Abonnement
CANAL+

Abonnement
moyen à EDF

CANAL+ + CINEMA + SPORT + family + DECALE

- 6 chaînes de France Télévisions dont les 24 antennes de France 3...
- France Médias Monde
- 7 stations de Radio France

...


france**télévisions**


réseau
outre-mer
RADIO - TÉLÉ - INTERNET

Audiovisuel
> extérieur <
de la France

TV5MONDE















arte

ina

* En moyenne, un client mobile envoie 235 sms / mois et consomme 3 h 20 de communication vocale



Scam*

5, avenue Vélasquez
75008 Paris
01 56 69 58 58
communication@scam.fr
www.scam.fr